

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 28 Procurations : 0 Absents : 1 Votants : 28</p>	<p>L'an deux mille vingt, le neuf juin à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Jérôme BOUTELOUP, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 03 juin 2020</p>
<p><b>PRESENTS</b> : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Dominique ALM, Malika BENSOUICI, Philippe STREMLER, Marie-Ange KOFFEL, Magalie GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Ana ROLDAN, Raphaël RIGACCI, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Mathilde ESCLASSAN, Sébastien CHAUDERON, Yvette LENFANT, Pascal NGUYEN, Orlane LABAT, Philippe RIGAL, Morgane CARRA, Valentin DE MUER, Isabelle SIMONETTO, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT, Françoise MALEPLATE.</p> <p><b>ABSENT</b> : Xavier BERLUTEAU</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Dominique ALM</p> <div data-bbox="1018 622 1369 819" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>REÇU</p> <p>16 JUIN 2020</p> <p>A LA SOUS-PREFECTURE DE MAURET</p> </div>	
<p><b>N° 4664</b></p> <p><b>OBJET :</b></p> <p><b>Désignation des délégués communaux du SIVOM SAGe</b></p>	<p>Tous les délégués doivent être désignés par les Conseils municipaux respectifs des communes associées selon la procédure prévue par l'article L. 5211-7 du Code général des collectivités territoriales, c'est-à-dire au scrutin secret et à la majorité absolue aux deux premiers tours, à la majorité au troisième tour, le plus âgé étant alors déclaré élu en cas d'égalité des suffrages. La majorité absolue requise aux deux premiers tours est celle des suffrages exprimés.</p> <p>L'article 6-1 des statuts du SIVOM Saurane Ariège Garonne prévoit que la commune de SEYSSES doit désigner 2 délégués titulaires et 1 suppléant pour siéger au Conseil Syndical.</p> <p>Monsieur Le Maire propose de procéder à cette élection et fait part des candidatures de :</p> <p><u>Délégués titulaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dominique ALM</li> <li>- Xavier BERLUTEAU</li> <li>- Emeline ROLLAND</li> </ul> <p><u>Délégué suppléant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Didier ZERBIB.</li> </ul> <p>Le Conseil municipal, procède au vote au scrutin secret et à la majorité absolue.</p> <p>Ont obtenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dominique ALM : 21 voix</li> <li>- Xavier BERLUTEAU : 21 voix</li> <li>- Emeline ROLLAND : 7 voix</li> <li>- Didier ZERBIB : 21 voix</li> </ul>

	<p>Dominique ALM et Xavier BERLUTEAU ont été désignés délégués titulaires au Conseil syndical du SIVOM SAGe</p> <p>Didier ZERBIB a été désigné délégué suppléant au Conseil syndical du SIVOM SAGe</p> <p>Ils ont déclaré accepter ce mandat.</p>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : <b>17 JUIN 2020</b></p> <p>Affiché le : <b>17 JUIN 2020</b></p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 10 juin 2020</p> <p style="text-align: right;"><b>Le Maire,</b> <b>Jérôme BOUTELOUP</b></p> 